



Conseil National de la Transition Écologique du 12 Juillet 2023

présidé par M. Bechu, ministre en charge de l'écologie,
avec l'intervention de Mme Borne, première Ministre.

RÉSUMÉ : La première Ministre a présenté ce jour dans un simulacre de concertation, le programme de « planification écologique » du gouvernement et annoncé **7 milliards d'euros** d'investissements publics pour 2023 .

Ceci en dépit du [rapport « Pisani »](#) qui lui a été remis en mai 2023 qui pointe la nécessité pour l'État, d'investir au moins 25 milliards par an, et en dépit des conclusions présentées par le HCC ce même jour.

L'investissement dans les services publics, le fret ferroviaire/fluvial, l'isolation des bâtiments reste totalement insuffisant, la mesure phare du plan étant des « contrats de transition écologique » déjà en cours avec des grandes entreprises, pour développer des technologies « innovantes » censées « décarboner les 50 sites les plus émetteurs » de France.

À quoi servent désormais les instances telles que le Conseil National de la Transition Écologique, où toute la société est représentée : patronat, syndicat de salariés dont la CGT, ONG, élus ... sinon à donner une illusion de concertation ?

Ce CNTE a été convoqué une semaine à l'avance, sans aucun document fourni.

La veille, l'ordre du jour et l'horaire ont été changés pour que **la première Ministre annonce en séance son plan de planification écologique.**

Mme Borne, les ministres de l'écologie et de la transition énergétique, les secrétaires d'État à l'industrie et à la biodiversité ont présenté les grandes lignes de ce plan et de la **Stratégie Nationale de Biodiversité 3**, également précisé dans cette séance par la secrétaire d'État Mme Couillard :

→ **garantir la « compétitivité des entreprises »** était un mantra récurrent dans chaque intervention gouvernementale et patronale. Le secrétaire à l'industrie a abondé sur la « simplification de la vie des industries vertes » en France, « l'efficacité du permitting » pour « libérer des procédures, du foncier ». Le ministre de l'écologie a évoqué dans des termes sinueux la nécessité d'implanter des énergies renouvelables dans les milieux naturels.. tandis que la ministre de la Transition énergétique, Agnès Pannier-Runacher invoquait le « bon emploi de la concurrence et du marché ».

Des « contrats de transition écologique » sont en cours avec des grandes entreprises, « qui resteront secrets », notamment pour des technologies « innovantes » censées « décarboner les 50 sites les plus émetteurs » de France

Il a été annoncé par la première ministre une « souveraineté nationale » concernant le « Cuivre » et le « Lithium » ... sans plus de précisions sur d'éventuels projets miniers.

→ **Financement de la « planification écologique »** : 7 milliards de crédits de paiement, et 10 milliards d'autorisation d'engagement supplémentaires, seront présentés à l'occasion du projet de loi de Finances 2023 dès Septembre

« L'effort financier sera partagé à moitié par les entreprises, un quart pour les collectivités et un quart pour les ménages » selon la première ministre. La CGT conteste le fond de cette répartition : les ménages sont majoritairement constitués de travailleurs qui à ce titre supportent les conséquences du changement climatique sur leur emploi, leurs conditions de travail comme sur modes de transports. C'est pourquoi à tous les niveaux : Etat, territoires, branche , entreprises, administrations..ils doivent être partie prenante des décisions.

En réponse à l'intervention de la CGT (ci-dessous) le ministre Béchu a reconnu que les besoins annuels sont bien supérieurs à 7 milliards et que le rapport [Pisani](#) de Mai 2023 remis à la première ministre établit un besoin de 66 milliards d'euros annuels en moyenne de financement pour la transition écologique ... **dont 25 à 34 milliards d'investissements publics annuels.**

- 1,6 Milliards seraient fléchés en plus pour « Ma Prim Renov », dispositif qui a pourtant fait preuve de son insuffisance.

- 1 Milliard d'euros est consacré à la **Stratégie Nationale Biodiversité 3.**

Le gouvernement a prétendu avoir déjà atteint l'objectif de 30 % d'aires protégées contenu dans l'accord international Montreal « COP 15 » de 2021. Très certainement en incluant des zonages de type « parc naturel régional », qui n'incluent aucune protection contraignante.

Le gouvernement affiche vouloir atteindre 10 % d'aires protégées « avec 450 projets » pour 2027 et une « massification des opérations coup de poing » des polices de l'environnement.

Le ministre de l'écologie, a confirmé que la stratégie forestière française, se basera sur la plantation de « 1 milliards d'arbres » pour contrer les effets du réchauffement climatique.

Sans attendre aucun résultat de l'« observatoire de la forêt » qu'il vient de lancer. Sans aucun un lien avec la stratégie biodiversité, la nécessité de protéger les forêts et de les laisser s'adapter naturellement ...

Sans doute le ministre qui annonce « la fin du Hêtre en France » a-t-il la science infuse ?

Au final M. Bechu invoque à nouveau la nécessité d'adapter la France à + 4 degrés.

Au moins est-il réaliste, quant à un succès de la « planification écologique », sans les moyens publics nécessaires, à la sauce « capitalisme vert » du gouvernement.

Le rapport du Haut Commissariat pour le Climat présenté au pas de charge lors de cette séance est très clair : les politiques publiques telles que menées actuellement partout dans le monde nous mènent à une trajectoire à + 3 degrés, **le changement de modèle économique et social est une nécessité urgente !**

Notamment, alors que le rapport indique explicitement la trop faible capacité des services publics dédiés (moyens, effectifs) pour faire face aux conséquences des aléas climatiques et encore plus aux enjeux d'adaptation, **la CGT observe qu'à ce stade aucune mesure précise de renforcement des services publics concernés n'est précisée dans les annonces gouvernementales.**



INTERVENTION de la CGT au CNTE – 12 Juillet 2023

Les interventions des représentants de la société civile, étaient strictement limitées à 2 minutes par Monsieur le Ministre. La présentation très intéressante du HCC a dû se faire au pas de charge, tandis que le gouvernement a monopolisé la parole.

Monsieur le Ministre,

Sont annoncés en séance, le sujet central de la Planification Écologique du gouvernement, et la SNB 3. Je compte sur vous pour ne pas censurer la CGT si je dépasse de 30 secondes.

Plus personne n'est dupe des doubles discours

Exemple local actuel : Metz Métropole dans son PLUi, prévoit 150 Ha d'artificialisation et 5 000 logements en plus de ce qui est permis par la loi Climat, avec des forêts en ZNIEFF 1 déclassées pour des lotissements ou des projets photovoltaïques ...

La CGT exige- à l'instar de la CFDT et des ONG, une concertation en bonne et due forme sur ces plans au CNTE et au CESE. Mais aussi dans les entreprises, les collectivités ... où la démocratie sociale doit être rétablie.

La CGT regrette que l'aspiration massive à réduire le temps de travail ne figure pas au programme, et que la retraite à 64 ans ait été imposée au nom du « produire plus ».

Aujourd'hui vous mettez sur la table, 7 milliards. Le Haut Conseil pour le Climat vient de démontrer dans son intervention, que les investissements des Etats, étaient insuffisants pour être dans la bonne trajectoire (limiter le réchauffement à 1,5 degrés).

Pour la CGT, de l'ordre de 50 Milliards d'investissements publics annuels à partir de 2024 sont nécessaires pour une vraie planification écologique.

Sachant que les entreprises bénéficient de 200 milliards d'argent public par an, avec zéro conditionnalité sociale et écologique de ces aides.
Que le budget de la défense atteint 44 Milliards en 2023

Ne serait il pas préférable d'investir dans l'avenir de l'Humanité, plutôt que dans sa mort ?

La CGT exige d'augmenter massivement le budget des Ministères en charge de l'Ecologie, des collectivités et tous les services publics, pour recruter massivement des agents à la hauteur des besoins de la planification écologique.

Par exemple on n'arrivera jamais sans cela à couvrir 10 % du territoire en protections fortes, sauf à se satisfaire de statuts de protection inopérants

La fin de l'intervention CGT a été censurée par le Ministre de l'Ecologie :

La CGT exige des investissements à la hauteur pour une réindustrialisation écologiquement et socialement responsable, pour le développement massif des transports en commun et du frêt ferroviaire et fluvial, pour massifier la rénovation des logements ...

Nous avons besoin de courage politique, d'arrêter de se soumettre au dogme de la « compétitivité », et du profit financier, des multinationales qui mènent l'Humanité droit au désastre.

*Compte-rendu rédigé par
Sébastien Hesse et J-Philippe Gasparotto, représentants CGT au CNTE*